

Intervention du ministre des Affaires étrangères, N. Dendias sur le thème « Les enjeux actuels de la politique étrangère grecque » lors de la visioconférence de l'Association autrichienne pour la Politique étrangère et les Nations Unies (Foreign Policy and United Nations Association of Austria) (17.05.2021)

Monsieur le Président de l'Association autrichienne pour la Politique étrangère et les Nations Unies,

Invités distingués,

Chers amis,

Tout d'abord, je voudrais vous remercier de votre invitation de participer à la manifestation d'aujourd'hui ainsi que de l'occasion qui m'est offerte de m'adresser à un public aussi distingué.

Je ferai un bref aperçu des enjeux auxquels est confrontée la politique étrangère grecque.

Je commencerai en disant que je suis fier que la Grèce exerce une politique étrangère axée sur de principes tels que le règlement pacifique des différends, le non recours à la violence dans les relations internationales et la promotion des relations de bon voisinage.

Pour nous ces principes ne constituent pas seulement quelques axiomes théoriques nobles.

Ce sont des règles que nous mettons en pratique et respectons.

Bien évidemment, respecter de principes nobles au niveau théorique est une chose et respecter ces principes dans le monde réel en est une autre. De plus, dans le voisinage de la Grèce et notamment en Méditerranée orientale ces principes prennent une dimension tout à fait différente. Car il est important de prendre en considération le voisinage immédiat d'un Etat.

Dans le cas de la Grèce :

- Au nord se trouvent les Balkans qualifiés autrefois de poudrière de l'Europe.
- Au sud et au sud-est, il existe un mélange explosif de problèmes politiques internationaux irrésolus figurant parmi les plus complexes au niveau mondial.

En d'autres termes, dans le voisinage élargi de la Grèce il y a de différentes questions, certaines qui sont plus récentes et d'autres qui demeurent en suspens ainsi que de multiples défis à caractère politique, géopolitique et en matière de sécurité.

Dans ce cadre, la Grèce, premier pays dans sa région à devenir membre de l'UE et de l'OTAN, exerce, comme je l'ai tout à l'heure affirmé, une politique étrangère axée sur de principes.

Dans les Balkans et notamment dans les Balkans occidentaux, nous sommes convaincus que le seul moyen permettant d'instaurer la stabilité, d'assurer le développement et la prospérité est la

promotion d'une perspective européenne crédible et reposant sur des valeurs, conformément à la conditionnalité prévue.

La concrétisation institutionnelle de cette vision a eu lieu pour la première fois en 2003, lors de la réunion au sommet de Thessalonique. L'agenda de Thessalonique a pour la première fois intégré cette vision pour la région dans un texte qui constitue dorénavant un point de référence.

Cela en dit long pour l'engagement pris par la Grèce à l'égard de cet objectif stratégique.

Depuis, la Grèce demeure l'un des acteurs les plus actifs de la région et partisan d'un agenda positif dans tous les domaines.

Dans ce cadre, nous avons entrepris l'initiative de mettre en place, et dans la plupart des cas de concert avec Chypre, mais aussi de participer à de différentes formes de coopération trilatérales et multilatérales dans la région.

Nous essayons de promouvoir les relations de bon voisinage, le dialogue et la compréhension cette dernière étant durement éprouvée dans le passé à cause de ces lacunes.

Notre principal objectif derrière les initiatives de ce genre et notre engagement est d'atteindre l'objectif stratégique relatif à la perspective européenne des Balkans occidentaux, puisque nous avons soutenu avec succès leur candidature en vue de leur adhésion à l'OTAN.

Toutefois, la réalisation de cet objectif stratégique est un parcours semé d'embûches. Il faut entreprendre des réformes difficiles mais nécessaires en vue d'assurer que la région sera prête à faire le prochain pas vers l'UE. Il faut aussi prendre de décisions difficiles et les respecter.

En réalité, les pays candidats à l'UE dans la région ne pourraient pas avoir un partisan plus fervent de leur perspective européenne que la Grèce. Notre soutien continu est assorti d'une condition fondamentale : le respect des critères et des modalités.

Car sans la conditionnalité définie, sans les réformes, tout cet effort visant à promouvoir la stabilité et le développement de la région des Balkans occidentaux serait inutile.

En effet, ce processus de transformation qui conduit à la pleine adoption des normes de l'UE et finalement à l'adhésion à l'UE est surtout dans l'intérêt des Balkans occidentaux.

Et la poursuite de cet objectif de la perspective européenne est le meilleur moyen de protéger la région contre les tentatives des acteurs tiers de placer la région sous leur domination en promouvant leur propre agenda.

Leurs actions sont étrangères aux intérêts de la région, voire en contradiction directe avec ceux-ci.

Tel est, chers amis, le plus grand défi pour la politique étrangère grecque dans les Balkans occidentaux, à savoir, il faut veiller à ce que :

- la vision de la perspective européenne prédomine sans être entravée par des influences extérieures.
- ces influences n'exercent pas leur effet manipulateur sur les populations de la région, en fonction de leur religion ou de toute autre affiliation.
- ces puissances ne fassent pas inonder la région de migrants, comme ce fut le cas dans le passé récent, en transformant les Balkans occidentaux en une « décharge d'âmes torturées ».

Passons maintenant au voisinage de la Méditerranée orientale où je crains que les défis et les enjeux non seulement pour la politique étrangère de la Grèce mais aussi pour la stabilité de la région ne soient d'autant plus importants.

Il s'agit d'une région qui ne peut pas surmonter son histoire mais qui plutôt, et plus souvent, est engloutie par sa propre histoire.

Il s'agit d'une région où certaines parties prenantes majeures, soutenant de points de vue et d'approches de plus en plus divergents, se font concurrence pour préserver ou élargir leur empreinte.

C'est une région confrontée aux plus grandes et persistantes questions au niveau mondial, telles que la question israélo-palestinienne et la question chypriote.

Il s'agit d'une région confrontée à des crises ouvertes : en Syrie, en Libye et au Yémen.

Une région pleine d'obstacles culturels, religieux, politiques se trouvant dans la sphère d'influence de différentes puissances, y compris des éléments extrémistes qui continuent d'être présents dans la région.

Une région où les conditions de stabilité et de sécurité, et même les conditions qui menacent la paix, ont un dénominateur commun : la Turquie.

Il est vrai que cette dernière n'est pas le seul dénominateur commun. Il y en a d'autres aussi.

Mais il est rare qu'un pays se trouve impliqué dans un aussi grand nombre de crises et d'une manière aussi dangereuse et menaçante pour la paix.

Pour ce qui est de la Grèce plus particulièrement, la Turquie viole notre souveraineté chaque jour. Elle conteste nos droits souverains, en essayant de réécrire l'histoire, de redessiner les cartes géographiques et de changer les traités qu'elle a elle-même signés et doit respecter.

Et tout cela au nom d'une vision néo-ottomane, appelée Mavi Vatan ou la vision de la Patrie bleue.

La poursuite de cette vision néo-ottomane a influencé ou plutôt infesté la Syrie, l'Irak, la Libye, en compromettant aussi tout règlement de la question israélo-palestinienne, de la question chypriote, les relations entre les pays musulmans et les relations entre les Etats du Golfe.

La Grèce essaye de créer un espace favorable au dialogue et à la coopération pour promouvoir les relations de bon voisinage, le développement, la tolérance et la compréhension.

La Turquie fait exactement le contraire :

- Elle alimente des conflits et essaye de manipuler les parties impliquées (comme c'est le cas en Libye par exemple ou dans le cas de la question israélo-palestinienne),
- Elle viole la souveraineté des Etats (Grèce, Chypre, Syrie, Irak),
- Elle menace la Grèce de guerre si cette dernière exerce son droit, qui est conforme au droit international de la mer, d'étendre nos eaux territoriales en Egée au-delà de 6 milles nautiques actuels. Permettez-moi de souligner que le droit international de la mer (UNCLOS) fait partie de l'acquis de l'UE. En d'autres termes, nous serons confrontés à une guerre si nous appliquons l'acquis de l'UE,
- Elle signe des accords illégaux (comme ceux qui ont été signés avec le gouvernement libyen précédent) en vue de s'emparer des droits souverains d'autres pays,
- Elle profite de migrants pour obtenir des avantages politiques et économiques,
- Elle manipule les minorités,
- Elle essaye de terroriser toute personne exprimant son opposition à ses pratiques illégales et à sa présence militaire continue en Libye,
- Elle ne se conforme pas aux résolutions des Nations Unies et ne s'aligne pas aux positions de la politique étrangère et de sécurité commune européenne (PESC).

La Turquie joue un jeu très dangereux en Méditerranée orientale.

Pour tous ceux qui pensent que cela est un problème grec, cela n'est pas le cas. Il s'agit d'un problème régional sérieux que l'UE dans son ensemble a hésité à envisager – ce qui est regrettable – en tant que tel, c'est-à-dire en tant que comportement irresponsable, déstabilisateur, révisionniste, illégal contre les Etats membres et les intérêts de l'UE elle-même.

Et cela n'est pas dû à l'incapacité de l'UE de voir le problème. Cela est dû au fait que les intérêts nationaux l'emportent sur les intérêts de l'UE, ce qui est regrettable.

Cette tentative de la Turquie de remplacer la légalité par l'illégalité dans toute la région de la Méditerranée orientale constitue un défi majeur pour la politique étrangère grecque.

Comment donc la Grèce réagit-elle à cela ?

- Nous protégeons notre souveraineté nationale et nos droits souverains.

- Nous appelons la Turquie à procéder à la désescalade, à se conformer au droit international et à renoncer à son comportement illégal qui vise à créer des faits accomplis aux dépens de la Grèce et d'autres pays de la région.
- Nous contrecarrons les plans de la Turquie visant à exploiter la question grave et, avant tout, humanitaire, migratoire.
- Nous acceptons de relancer le dialogue avec Ankara sur la base du droit international en vue de régler notre seul différend qui est la délimitation de nos ZEE respectives et en cas d'échec nous acceptons de saisir de cette question la Cour internationale.
- Nous soutenons la candidature de la Turquie en vue de son adhésion à l'UE, conformément aux mêmes conditions qui sont valables pour les autres pays candidats.
- Nous faisons tout notre possible pour aider la Turquie dans ce sens.
- Nous mettons en place un réseau de relations puissant, axé sur le droit international.

Nous ne faisons pas cela pour isoler la Turquie. Ce n'est pas la Grèce qui veut isoler la Turquie, mais cette dernière se trouve isolée à cause de son comportement.

Notre objectif, l'objectif de la Grèce est de consolider une mentalité de dialogue, d'amitié, de confiance et de coopération dans toute la région, sur la base du droit international.

Une mentalité qui à son tour promouvra la paix, la stabilité et le développement qui sont si indispensables en Méditerranée orientale, au profit de tous ses pays et peuples, y compris la Turquie.

Et, force est de signaler, puisque j'aimerais être clair à cet égard, que la Grèce serait très contente si un jour – de préférence le plus tôt possible – elle voyait la Turquie devenir un partenaire stratégique et un pays candidat crédible de l'UE, comme nous l'aimerions la voir.

Cette transformation ne s'est pas encore produite et nous pensons que cela serait dans l'intérêt de la Turquie et du peuple turc.

A cet égard, nous apprécions l'attitude dont fait preuve l'Autriche pendant toute cette période, vis-à-vis des défis auxquels sont confrontées la Grèce et toute l'Europe, au sujet de la responsabilité de la Turquie.

Par conséquent, je voudrais remercier publiquement l'Autriche et son gouvernement, comme je l'ai fait dans le passé aussi, de sa solidarité et de son soutien.

Dernier point : en exerçant une politique étrangère axée sur de principes et en mettant en œuvre de manière active les principes et les valeurs de la Charte des Nations Unies, la Grèce devient à notre avis une candidate parfaite au siège de membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

Nous cherchons à atteindre cet objectif noble pour la période 2025-2026 avec dévouement et détermination et sommes fiers d'avoir le soutien de pays tels que l'Autriche dont la candidature au même organe des Nations Unies pour la période 2027-2028, sera également soutenue par la Grèce.

Je vous remercie.